

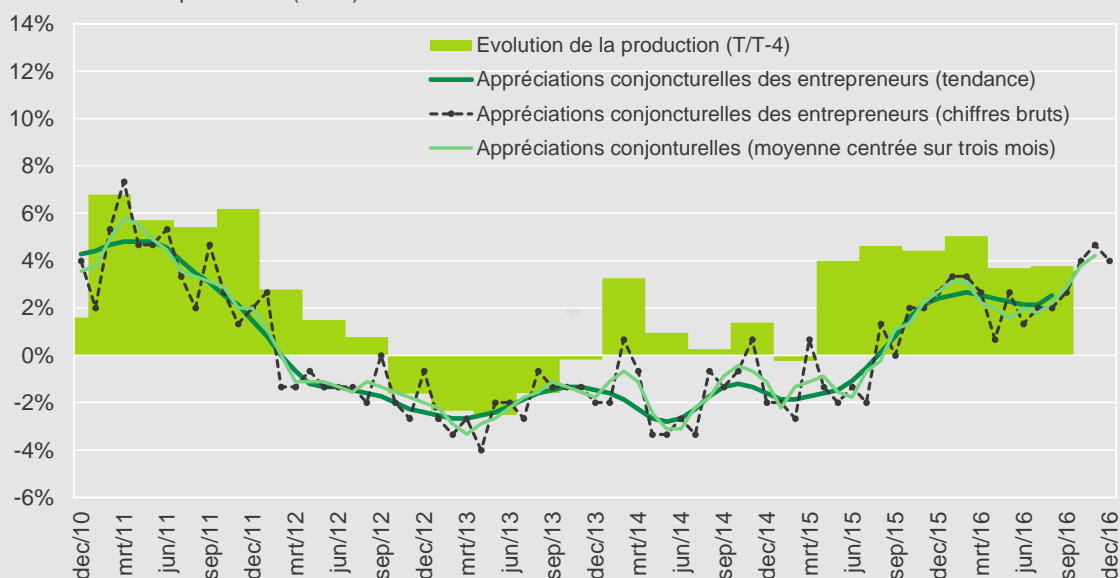
Baromètre Construction – janvier 2017

## Permis en recul, pour le logement neuf

Entre juillet et septembre, le nombre de permis a diminué, tant pour les nouvelles habitations que les rénovations. Cette réalité a touché tout à la fois le résidentiel et le non-résidentiel. En l'espèce, les constructions subissent le contrecoup des chiffres précédemment élevés, de par le grand nombre de dossiers introduits fin 2015 pour échapper aux normes PEB flamandaises plus strictes. Selon les chiffres de l'Institut des comptes nationaux, le troisième trimestre a connu une augmentation de 0,7 % de l'activité de construction et une légère baisse (0,2 %) de l'emploi.

### Appréciations conjoncturelles et production

Evolution de la production (T/T-4)



### Moral des entrepreneurs

Au mois de décembre, l'appréciation conjoncturelle des entrepreneurs s'est dégradée. D'après la moyenne trimestrielle, cette appréciation s'est améliorée et le fossé entre optimistes et pessimistes s'est encore réduit. La proportion d'entrepreneurs optimistes est restée inchangée à 9,3 %. Quant au taux d'entrepreneurs pessimistes, il est descendu à 12,0 %, son niveau le plus bas depuis plusieurs années.

### **Hausse de l'activité et baisse de l'emploi**

Selon les dernières données de l'Institut des Comptes nationaux, l'activité de construction a augmenté de 0,7 % au troisième trimestre. En comparaison avec le troisième trimestre de 2015, il s'agit d'une hausse de 3,8 %.

L'emploi dans la construction a accusé un léger recul de 0,2 % au troisième trimestre de 2016 et le secteur compte 199 400 salariés. Comparativement au même trimestre de l'année précédente, l'emploi a diminué de 0,2 %, soit 300 postes.

### **Carnets de commandes : activité assurée pour 5,49 mois**

Selon la moyenne trimestrielle, le carnet de commandes des entrepreneurs contenait du travail pour 5,49 mois dans la période allant d'octobre à décembre. Il s'agit d'une augmentation de 1,2 % par rapport aux trois mois précédents. Cette hausse est la conséquence des chiffres du mois de décembre de l'an dernier, lorsqu'une forte augmentation a été constatée, surtout dans les activités de gros œuvre. Il faut donc attendre pour voir si les chiffres se maintiendront à ce niveau. La tendance suit une orientation négative.

### **Résidentiel : baisse tant pour le neuf que pour la rénovation**

Dans la période de juillet à septembre, le nombre de permis de bâtir octroyés pour des logements neufs a chuté de 23,7 % et s'élevait à 10 905 permis. Lors des trois mois précédents, d'avril à juin, un très grand nombre de permis (14 286) ont encore été octroyés pour de nouvelles habitations.

Cette accélération temporaire des dossiers de construction introduits en Flandre en fin d'année 2015, juste avant l'entrée en vigueur des exigences PEB plus strictes en Flandre en 2016, a évidemment causé une augmentation également temporaire du nombre de permis pour des logements jusqu'au mois d'avril.

Cette augmentation a été suivie d'une forte diminution durant les mois de mai et juin. Les chiffres relatifs aux mois de juillet à septembre ont connu des hausses moyennes, évoluant vers un niveau plus normal. Il reste à voir si cette évolution se poursuivra.

Dans la période de juillet à septembre, le nombre de permis concernant des rénovations d'habitations a reculé de 8,4 %, avec un total de 7 527 autorisations délivrées. Cette baisse s'explique surtout par les chiffres du mois de juillet, considérablement plus faibles que ceux des autres mois de la période d'avril à septembre. Quoi qu'il en soit, la tendance est négative.

### **Non résidentiel : diminution pour le neuf et la rénovation**

Dans la période de juillet à septembre, le volume autorisé de nouveaux bâtiments non résidentiels a chuté de 11,8 % pour s'établir à 8,4 millions de mètres cubes. Pendant les trois mois précédents (avril à juin), 10 millions de mètres cubes ont été autorisés.

Au cours de la même période, le nombre de permis octroyés pour des nouveaux bâtiments a lui aussi reculé, passant de 1 041 à 922 permis, soit 11,4 % de moins. La tendance est baissière tant pour le volume autorisé que pour le nombre de nouveaux bâtiments.

Dans la période de juillet à septembre, le nombre de permis concernant des rénovations de bâtiments non résidentiels a diminué de 7,6 %. Pendant ce trimestre, 1 254 autorisations ont été délivrées, contre 1 356 durant les mois d'avril à juin. La tendance de la rénovation de bâtiments non résidentiels reste néanmoins orientée à la hausse.

### **Faillites : augmentation de 5,4 %**

Pendant la période de septembre à novembre, 416 entreprises de construction ont été contraintes de déposer leur bilan. Il s'agit d'une augmentation de 5,4 % par rapport aux trois mois précédents. Entre juin et août, 395 entreprises de construction avaient été déclarées en faillite. La tendance reste à la hausse.